

Délibération 2024-024

Administration Générale – Composition des Commissions

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 05 avril 2024.

Participants

Bessières	M. DARENGOSSE Ludovic, Mme MONCERET Mylène,
Bondigoux	
Buzet sur Tarn	M. ASSIE Julien, Mme GUERRERO Katia, M. JOVIADO Gilles
La Magdelaine sur Tarn	M. ANTONY Maxime, Mme GAYRAUD Isabelle
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry
Le Born	M. SABATIER Robert
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD ESSNER Sonia
Villematier	M. JILIBERT Jean-Michel
Villemur sur Tarn	M. CHEVALLIER Georges, Mme DELTORT Florence, M. DUMOULIN Jean-Marc, M. MICHELOT Jean-Michel, Mme PREGNO Agnès, M. REGIS Daniel, M. SANTOUL Michel

Conseillers ayant donné pouvoir

M. BERINGUIER Bernard a donné pouvoir à M. Ludovic DARENGOSSE
M. BONNASSIES Patrick a donné pouvoir à M. Gilles JOVIADO
Mme CHARLES Ghislaine a donné pouvoir à Mme Katia GUERRERO
M. RICHARD Jean-Louis a donné pouvoir à Mme Sonia BLANCHARD ESSNER
Mme SAUNIER Karine a donné pouvoir à M. JILIBERT Jean-Michel
Mme DUQUENOY Aurore a donné pouvoir à M. CHEVALLIER Georges
Mme FOLLEROT Danielle a donné pouvoir à M. Jean-Michel MICHELOT

Conseillers absents

M. HAMDANI Aïli
Mme LAVAL Carole
M. MAUREL Cédric
Mme RIVIERE Christel
M. BRAGAGNOLO Patrice
M. ROUX Didier

Secrétaire de séance

Mme Sonia BLANCHARD ESSNER

Exposé

Suite à l'élection de Madame Mylène MONCERET au poste de 7^{ème} Vice-Présidente, il convient de mettre à jour les commissions de travail.

Il est précisé que les Élus qui siègent seuls au sein du Conseil Communautaire sont désignés d'office, mais en cas d'empêchement, ils peuvent être représentés par un de leur conseiller municipal lors des réunions des commissions.

Composition des Commissions :

	DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET ECONOMIQUE	FINANCES	MUTUALISATION	VOIRIE	TOURISME	ENFANCE ET AFFAIRES SOCIALES	TRANSPORT ET MOBILITE	ENVIRONNEMENT
Vice-Président	Gilles JOVIADO	Jean-Michel JILIBERT	Sonia BLANCHARD ESSNER	DARENGOSSE Ludovic	Robert SABATIER	Isabelle GAYRAUD	MONCERET Mylène	Thierry ASTRUC
BESSIERES	DARENGOSSE Ludovic	MAUREL Cédric	HAMDANI Agil		MONCERET Mylène	RIVIERE Christel		LAVAL Carole
BONDIGOUX	ROUX Didier	ROUX Didier	ROUX Didier	ROUX Didier	ROUX Didier	ROUX Didier	ROUX Didier	ROUX Didier
BUZET-SUR-TARN	BONHASSIES Patrick	JOVIADO Gilles	GUERPERO Katia	ASSIE Julien	CHARLES Ghislaine	GUERRERO Katia	JOVIADO Gilles	JOVIADO Gilles
LA MAGDELAINE-SUR-TARN	GAYRAUD Isabelle	GAYRAUD Isabelle	GAYRAUD Isabelle	ANTHONY Maxime	GAYRAUD Isabelle		GAYRAUD Isabelle	ANTHONY Maxime
LATRAC-SUR-TARN	ASTRUC Thierry	ASTRUC Thierry	ASTRUC Thierry	ASTRUC Thierry	ASTRUC Thierry	ASTRUC Thierry	ASTRUC Thierry	
LE BORN	SABATIER Robert	SABATIER Robert	SABATIER Robert	SABATIER Robert		SABATIER Robert	SABATIER Robert	SABATIER Robert
MIREPOIX-SUR-TARN	BLANCHARD ESSNER Sonia	BLANCHARD ESSNER Sonia		BLANCHARD ESSNER Sonia	BLANCHARD ESSNER Sonia	BLANCHARD ESSNER Sonia	BLANCHARD ESSNER Sonia	BLANCHARD ESSNER Sonia
VILLEMATIER	JILIBERT Jean-Michel		JILIBERT Jean-Michel	JILIBERT Jean-Michel	SAUNIER Karine	SAUNIER Karine	JILIBERT Jean-Michel	SAUNIER Karine
VILLEMUR-SUR-TARN	DUQUENOY Aurore	CHEVALLIER Georges	MICHELOT Jean-Michel	PREGHD Agnès	DUQUENOY Aurore	DELTORT Florence	REGIS Daniel	REGIS Daniel

Décision

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

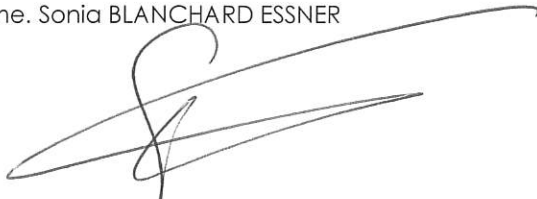
- **De valider** la composition des Commissions telles que présentées supra.
- **De mandater** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision.
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.

Résultats du vote

Votants – 25 | Pour – 25 | Contre – 00 | Abstention – 00

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, les jours, mois et an que dessus.

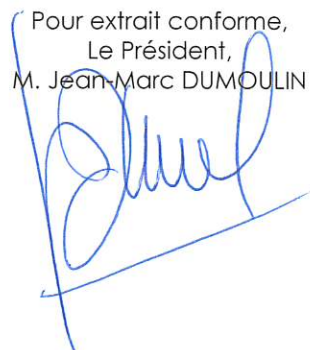
La Secrétaire de Séance,
 Mme. Sonia BLANCHARD ESSNER



Certifié exécutoire,
 Les formalités de publicité ayant été effectuées,
 Le **25 AVR. 2024**



Pour extrait conforme,
 Le Président,
 M. Jean-Marc DUMOULIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.